MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 868 25 août 2003

SOMMAIRE

ABN AMRO Funds, Sicav, Luxembourg 41663	bourg	41647
Activest Lux DividendProtect 12/2009 41619	Eureko Captive S.A., Luxembourg	41652
AGF Euroinvest, Sicav, Luxembourg 41655	Farve Holding S.A., Luxembourg	41640
Airfreight Development Worldwide S.A., Stegen . 41661	Fashion Finance S.A., Luxembourg	41649
An der Klaus S.A., Luxembourg 41640		41633
Aparfi S.A., Luxembourg	Financial Overseas Investment S.A.H., Luxem-	
Arbi, S.à r.l., Luxembourg	bourg	41647
Arcelor International Export S.A., Luxembourg 41647	Finse S.A., Luxembourg	41642
Arcelor S.A., Luxembourg	FN International S.A.H., Luxembourg	41643
Arlon Participations S.A., Luxembourg 41657	Friends Provident International Institutional	
Baldor Invest S.A.H., Luxembourg 41649	Management Portfolio, Sicav, Luxembourg	41618
Banco Bradesco Luxembourg S.A., Luxembourg 41623	Gamax Fund of Funds Management AG, Luxem-	
Banco Mercantil de São Paulo International S.A.,	bourg	41634
Luxembourg 41624	Gamax Management AG, Luxembourg	41632
Belux Conseil S.A., Luxembourg 41633	Gamax Management AG, Luxembourg	41632
Benton & Nolan Holding S.A., Luxemburg 41645	Green Line France, Sicav, Luxembourg	41644
Business Development Services S.A., Luxem-	H.P.I. Holding S.A., Luxembourg	41634
bourg 41631	Hill 27 S.A.H., Luxembourg	41650
Casa-B Holding S.A., Luxembourg 41628	Hotwork International S.A.H., Luxembourg	41653
Cellex Chemie A.G., Luxembourg 41653	Iliade Développement, S.à r.l., Luxembourg	41627
Chiorino Participations S.A., Luxembourg 41640	Imo 18 S.A., Luxembourg	41638
Cofir S.A., Luxembourg	Impetus, S.à r.l., Luxembourg	41648
Compagnie Immobilière de Weimerskirch S.A.H.,		41632
Luxembourg 41647	J.L.D., S.à r.l., Dudelange	41626
Compagnie Internationale d'Outremer «Interou-	Japan Dynamic Fund, Sicav, Luxembourg	41662
tremer» S.A.H., Luxembourg 41652	JCDecaux Group Services, S.à r.l., Luxembourg	41660
Convoy Investments S.A.H., Luxembourg 41630	Kalispera S.A., Luxembourg	41631
Cordite Holding S.A., Luxembourg 41649	Kharga S.A., Luxembourg	41633
Corvette Owners Luxembourg, A.s.b.l., Nieder-	Kibo S.A.H., Luxembourg	41662
korn	Kriton S.A., Luxembourg	41648
Cosma Finance International S.A., Luxembourg 41643	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	41642
Debswana Investments S.A., Luxembourg 41626	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	41654
Dewaay Global, Sicav, Luxembourg 41664	Leofin Luxembourg S.A., Luxembourg	41628
DJE Advisor Funds	Leoinvest Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	41638
DJE Advisor Funds	LO Global Small Cap Fund	41619
Elathon International S.A., Luxembourg 41656	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	41660
Eldfell S.A.H., Luxembourg41662		41627
Ereme S.A.H., Luxembourg 41656		41627
Esker International S.A., Luxembourg 41661	, ,	41652
EUREFI, European Repro Finance S.A.H., Luxem-	Marmont International S.A., Luxembourg	41643

Merzario International S.A., Luxembourg	41654	Smaragtin S.A.H., Luxembourg	41646
Mouflolux S.A.H., Luxembourg	41644	Société des Arquebusiers de la Ville de Luxem-	
MP International Holding S.A., Luxembourg	41637	bourg S.A., Luxembourg	41648
Niramore International S.A., Luxembourg	41656	Soluna Consulting S.A., Luxembourg	41639
Nylof S.A.H., Luxembourg	41653	Soluna Consulting S.A., Luxembourg	41639
O.T. Strips (Luxembourg) S.A., Luxembourg	41635	Soluna Consulting S.A., Luxembourg	41639
Ourakan International S.A., Luxembourg	41639	Somerville Holding S.A., Luxembourg	41646
Panda Sicav, Luxembourg	41663	SPP International S.A., Luxembourg	41641
Patpharm Holding S.A., Luxembourg	41661	Sunray S.A., Luxembourg	41651
Pramex S.A., Luxembourg	41637	Swiss Life (Luxembourg) S.A., Luxembourg	41642
ProfilArbed S.A., Esch-sur-Alzette	41646	Taga S.A., Ettelbruck	41651
(La) Racchetta, S.à r.l., Bertrange	41649	Technofibres S.A., Mertert	41645
(La) Racchetta, S.à r.l., Bertrange	41650	(The) Third Millenium S.A., Luxembourg	41652
Rhin-Neckar S.A., Luxembourg	41636	Tourist International S.A., Luxembourg	41641
S.J.M. Finance S.A.H., Luxembourg	41651	Tridex A.G., Luxembourg	41651
S.L. Investments S.A.H., Luxembourg	41637	Unico Equity Fund Sicav, Luxembourg	41644
S.L. Investments S.A.H., Luxembourg	41637	Uniosa S.A., Luxembourg	41652
Schooner Investment S.A.H., Luxembourg	41625	United Cell International S.A. Holding, Luxem-	
Schooner Investment S.A.H., Luxembourg	41625	burg	41634
Season International S.A., Luxembourg	41641	VRM Investors S.C.A., Luxembourg	41618
SIOUM, Société Immobilière d'Outre Mer, S.à r.l.,		W.S. Fund Conseil S.A.H., Luxembourg	41653
Luxemburg	41645	Weener Trade Company, S.à r.l., Luxembourg	41629
Sipur, S.à r.l., Luxembourg	41636	Wiarg International Holding S.A., Luxembourg	41654
Sipur, S.à r.l., Luxembourg	41636	Zubaran Holding S.A., Luxembourg	41648
Smaragtin S.A.H., Luxembourg	41646	Zubaran Holding S.A., Luxembourg	41648

FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL INSTITUTIONAL MANAGEMENT PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis. R. C. Luxembourg B 75.774.

Extrait de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le jeudi 26 juin 2003

L'assemblée générale des actionnaires a décidé:

- La décharge des administrateurs à la date de la présente assemblée.
- Le renouvellement des mandats de M. Paul Quirk, M. Jonathan Hall, M. Adrian Nurse, M. Richard Duxbury and M. Ian Shirley, administrateurs et de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., réviseur d'entreprises.

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises ainsi élus viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 10 juillet 2003.

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

En tant qu'agent domiciliataire de

FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL INSTITUTIONAL

MANAGEMENT PORTFOLIO SICAV

S O'Brien

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05729. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044222.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

VRM INVESTORS S.C.A., Société en Commandite par Actions, (anc. NOVOLI RETAIL S.C.A., Société en Commandite par Actions).

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 86.216.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(045094.3/206/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

LO GLOBAL SMALL CAP FUND, Fonds Commun de Placement.

DISSOLUTION

In accordance with Article 19 of the Restated Management Regulations of LO GLOBAL SMALL CAP FUND (the «Fund»), LOMBARD ODIER JAPAN DEVELOPMENT S.A. (the «Management Company») and CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES LUXEMBOURG S.A. (the «Custodian»), have by mutual agreement decided the dissolution of the Fund as from 1st September 2003.

Conformément à l'article 19 du Règlement de Gestion de LO GLOBAL SMALL CAP FUND (le «Fonds»), LOMBARD ODIER JAPAN DEVELOPMENT S.A. (la «Société de Gestion») et CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES LUXEMBOURG S.A. (le «Dépositaire»), ont décidé d'un commun accord de liquider le Fonds avec effet au 1^{er} septembre 2003.

Luxembourg, July 24, 2003. / Luxembourg, le 24 juillet 2003.

LOMBARD ODIER JAPAN CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES

DEVELOPMENT S.A. LUXEMBOURG S.A.

Signatures Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00940. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045896.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2003.

ACTIVEST LUX DividendProtect 12/2009, Fonds Commun de Placement.

SONDERREGLEMENT

Für den Fonds ACTIVEST LUX DividendProtect 12/2009 (der «Fonds») gelten ergänzend bzw. abweichend zu dem Verwaltungsreglement (Artikel 1-19) die Bestimmungen des nachstehenden Sonderreglements:

Art. 1. Anlagepolitik des Fonds

Das Hauptziel der Anlagepolitik des ACTIVEST LUX DividendProtect 12/2009 besteht darin, an den Kurssteigerungen der 16 weltweit größten multinationalen Unternehmen mit der höchsten Dividendenrendite zu partizipieren. Gleichzeitig ist das Ziel des Fonds darauf ausgerichtet, durch den Erwerb und Einsatz der nachfolgend beschriebenen Wertpapiere und Anlageinstrumente den Rücknahmepreis am letzten Bewertungstag vor Fälligkeit des Fonds in Höhe des Erstanteilwertes abzusichern. Der Startindexstand entspricht dem durchschnittlich gewichteten Stand des Global Dividend Runner Index (Price Index) während der Investitionsphase.

Die Anteilinhaber werden jedoch darauf hingewiesen, dass im Zusammenhang mit der Anlage in Wertpapieren und dem Einsatz von Anlageinstrumenten, welche eine Beteiligung am nachfolgend beschriebenen Index verbriefen, keine Garantie besteht, dass das Ziel der Anlagepolitik des Fonds und die von der Verwaltungsgesellschaft angestrebten Absicherungen zum Laufzeitende des Fonds am 4. Dezember 2009 erreicht werden.

Das Wort «Protect» im Namen des Fonds ACTIVEST LUX DividendProtect 12/2009 soll darauf hinweisen, daß dieser Fonds mit Instrumenten arbeitet, die den Kapitalerhalt zum Laufzeitende sicherstellen sollen. Dabei handelt es sich jedoch nicht um eine Garantie.

Zur Verwirklichung des Hauptzieles der Anlagepolitik (d.h. ausschließlich zur Beteiligung der Anleger an den Kurssteigerungen der 16 weltweit grössten multinationalen Unternehmen mit der höchsten Dividendenrendite) wird das Fondsvermögen nach dem Grundsatz der Risikostreuung vorwiegend in Wertpapiere, die eine Beteiligung am Global Dividend Runner Index (Prise Index) verbriefen, (Indexpartizipationsscheine, weiche gemäß den Bestimmungen von Art. 40 (1) des Gesetzes vom 30. März 1988 über Organismen für gemeinsame Anlagen als Wertpapiere zu betrachten sind), sowie fest- und variabelverzinsliche Wertpapiere (einschließlich Zerobonds), Aktien und in sonstige zulässige Vermögenswerte investiert werden.

Des Weiteren können im Rahmen der allgemeinen Richtlinien für die Anlagepolitik für den Fonds zu anderen Zwekken als der Absicherung Call-/Put-Optionsscheine bzw. Call-/Put-Optionen auf den Global Dividend Runner Index (Prise Index) erworben werden. Die Ausgestaltung des Wertpapierportfolios lässt erwarten, dass der Fonds an der Wertentwicklung des zugrundeliegenden Index (Global Dividend Runner (Prise Index)) zum Laufzeitende teilnimmt. Im letzten Jahr vor Laufzeitende des Fonds wird das monatliche arithmetische Mittel der Indexstände herangezogen, um den Schlussindexstand zu ermitteln.

Daneben können zu Absicherungszwecken Optionsscheine oder Optionen auf Aktienindizes, Renten oder Aktien gekauft und verkauft werden. Optionsscheine auf Aktien oder Renten unterliegen dabei den Bedingungen, welche allgemein auf Wertpapiere anwendbar sind, während Optionsscheine auf Aktienindizes den Bedingungen unterliegen, die auf Optionen anwendbar sind.

Für den Fonds dürfen in Höhe von max. 49% des Netto-Fondsvermögens flüssige Mittel gehalten oder als Festgelder angelegt werden.

Indexpartizipationsscheine sind Inhaberschuldverschreibungen, welche am Kapitalmarkt begeben werden. Der Wert der Indexpartizipationsscheine entspricht in der Regel den in Euro ausgedrückten Aktienindexständen. Die Indexpartizipationsscheine können zu diesem Wert zuzüglich der üblichen Wertpapiertransaktionskosten erstanden werden. Weil die Indexpartizipationsscheine eine unmittelbare Beteiligung an der Entwicklung eines Index verbriefen, entwickeln sich ihre Kurse in der Regel entsprechend dem Stand des jeweiligen Index. Indexpartizipationsscheine unterscheiden sich von Optionsscheinen oder Optionen auf Aktienindizes dadurch, dass sie keine Hebelwirkung beinhalten. Des Weiteren gibt es Indexpartizipationsscheine, die in ihrer Struktur so ausgestattet sind, dass ihr Ertrags- bzw. Verlustpotential be-

grenzt ist. Der Wert der so ausgestatteten Indexpartizipationsscheine entwickelt sich maßgeblich im Verhältnis zu den zugrundeliegenden Aktienindizes und ihrer zugrundeliegenden Struktur.

Die zum Erreichen der Partizipation und zu Absicherungszwecken gekauften und verkauften Optionsscheine oder Optionen auf Aktienindizes oder Aktien sind im Vergleich zu den traditionellen Anlageinstrumenten weitaus höheren Risiken ausgesetzt. Durch die mit Optionsscheinen und Optionen auf Aktienindizes, Renten oder Aktien verbundene Hebelwirkung können bei rückläufiger Tendenz der Aktienmärkte oder einzelner Aktien die gesamten für den Kauf der Optionsscheine und Optionen gezahlten Preise bzw. Prämien verloren gehen.

Die Anlage kann in Vermögenswerten, die auf den Euro oder andere Währungen lauten, erfolgen. Das Fondsvermögen darf auch aus Investitionen in einer einzigen dieser Währungen bestehen. Um das Währungsrisiko zu reduzieren, können Vermögenswerte, die nicht auf den Euro lauten, gegen den Euro abgesichert werden.

Um der Verringerung des Anlagerisikos soweit wie möglich gerecht zu werden, unterliegt die Verwaltungsgesellschaft bei der Anlage des Fondsvermögens besonderen Beschränkungen (siehe beiliegendes Verwaltungsreglement).

Darüber hinaus können für den Fonds im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen und Einschränkungen Techniken und Instrumente, die Wertpapiere zum- Gegenstand haben oder die zur Deckung von Währungs- und Zinsrisiken dienen (siehe Verwaltungsreglement, Punkt 5.5. Besondere Anlagetechniken und -instrumente), eingesetzt werden.

In Abweichung zu der Regelung in Artikel 5 Absatz 5.5.1.2.2. des Verwaltungsreglements darf im Zusammenhang mit dem Erreichen einer Partizipation an den Kurssteigerungen des Global Dividend Runner Index (Price Index) sowie zu Absicherungszwecken der Gesamtbetrag der für den Kauf von Optionsscheinen auf Aktienindizes sowie für den Kauf von Kauf- und Verkaufsoptionen gezahlten Preise bzw. Prämien 35% des Netto-Fondsvermögens nicht übersteigen.

Freihändig gehandelte Devisentermingeschäfte dürfen nur dann getätigt werden und freihändig gehandelte Optionsscheine und Optionen auf Aktien, Renten und Aktienindizes («over-the-counter-» oder «OTC-Optionen») können nur dann erworben und verkauft werden, wenn die entsprechenden Vertragspartner des Fonds auf derartige Geschäfte spezialisierte Finanzeinrichtungen erster Ordnung sind, wobei betreffend den Erwerb und den Verkauf von freihändig gehandelten Optionsscheinen auf Aktien und Renten zu beachten ist, dass die Summe dieser Optionsscheine und der nicht notierten Wertpapiere 10% des Nettofondsvermögens nicht übersteigen darf.

Es kann keine Zusicherung gegeben werden, dass die Ziele der Anlagepolitik erreicht werden.

Der Erwerb von Anteilen des Fonds sollte vorrangig auf eine Haltedauer bis zum Laufzeitende ausgerichtet sein.

Art. 2. Fondswährung, Ausgabe- und Rücknahmepreis, Inventarwertberechnung

- 1. Die Fondswährung, in welcher für den ACTIVEST LUX DividendProtect 12/2009 der Inventarwert, der Ausgabepreis und der Rücknahmepreis berechnet werden, ist der Euro.
- 2. Ausgabepreis ist der Inventarwert pro Anteil gemäß Artikel 6 in Verbindung mit Artikel 9 des Verwaltungsreglements des entsprechenden Bewertungstages zuzüglich einer Verkaufsprovision von bis zu 5,0 % davon, welche zugunsten der Vertriebsstellen erhoben wird. Die Ausgabe von Anteilen erfolgt am 25. November 2003 und wird anschließend eingestellt.

Die Verwaltungsgesellschaft kann die Ausgabe von Anteilen jedoch auch danach jederzeit bis spätestens zum 3. Dezember 2009 wieder aufnehmen. Eine solche Entscheidung wird in mindestens einer überregionalen Tageszeitung jener Länder veröffentlicht, in denen die Anteile öffentlich vertrieben werden. Können die Anteile nach der Einzahlung des Ausgabepreises nicht unverzüglich zugeteilt und übertragen werden, so wird der Einzahlungsbetrag unverzüglich an den Anleger zurücküberwiesen.

- 3. Rücknahmepreis ist der Inventarwert pro Anteil gemäß Artikel 9 in Verbindung mit Artikel 11 des Verwaltungsreglements abzüglich einer Rücknahmegebühr von bis zu 2,0 % des Inventarwertes während der Laufzeit des Fonds, welche zugunsten des Fonds erhoben wird. Bei Auflösung des Fonds erfolgt die Rücknahme von Anteilen zum Inventarwert pro Anteil ohne einen Abschlag.
- 4. Die Verwaltungsgesellschaft kann die Ausgabe von Anteilen vorübergehend oder vollständig einstellen, insbesondere, falls wesentliche Änderungen auf den Kapitalmärkten oder andere unvorhersehbare Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder steuerlicher Art dies gebieten oder wenn ihr die Anlage von weiteren Mittelzuflüssen im Hinblick auf die jeweilige Lage an den Kapitalmärkten nicht angebracht erscheint und das Anlageziel gefährden könnte. Die Artikel 7 und 10 des Verwaltungsreglements bleiben unberührt.

Art. 3. Entgelt der Verwaltungsgesellschaft und der Depotbank

Die Verwaltungsgesellschaft ist berechtigt, aus dem Fondsvermögen des ACTIVEST LUX DividendProtect 12/2009 ein Entgelt von bis zu 2,0% p.a. zu erhalten, das jeweils quartalsweise auf das Netto-Fondsvermögen zum Ende des Quartals zu berechnen und auszuzahlen ist.

Die Depotbank ist berechtigt, aus dem Fondsvermögen ein Entgelt von bis zu 0,20 % p.a. zu erhalten, das jeweils quartalsweise auf das Netto-Fondsvermögen zum Ende des Quartals zu berechnen und auszuzahlen ist.

Die sonst zu Lasten des Fonds erhobenen Kosten sind im Verwaltungsreglement (Art. 12) beschrieben.

Art. 4. Ausschüttungspolitik

Die Netto-Erträge des Fonds aus Dividenden, Zinsen und Kapitalgewinnen sowie Erlöse aus dem Verkauf von Subskriptionsrechten und sonstige Erträge nicht wiederkehrender Art werden kapitalisiert und im Fonds wiederangelegt. Eine Ausschüttung ist grundsätzlich nicht vorgesehen.

Art. 5. Rechnungsjahr

Das Rechnungsjahr des Fonds endet jährlich zum 30. Juni, erstmals zum 30. Juni 2004.

Art. 6. Dauer des Fonds

1. Die Laufzeit des Fonds ist auf den 4. Dezember 2009 befristet.

- 2. Die Verwaltungsgesellschaft wird zwölf Monate vor Auflösung des Fonds damit beginnen, die Vermögensgegenstände des Fonds zu veräußern und die Verbindlichkeiten des Fonds zu tilgen. Nach Ende der Laufzeit des Fonds wird die Depotbank den Liquidationserlös abzüglich der Liquidationskosten auf Anweisung der Verwaltungsgesellschaft oder gegebenenfalls der von der Verwaltungsgesellschaft oder der Depotbank im Einvernehmen mit der zuständigen Aufsichtsbehörde ernannten Liquidatoren unter die Anteilinhaber des Fonds im Verhältnis der jeweiligen Anteile verteilen. Liquidationserlöse, die zum Abschluss des Liquidationsverfahrens nicht eingefordert worden sind, werden, soweit dann gesetzlich notwendig, von der Depotbank für Rechnung der berechtigten Anteilinhaber nach Abschluss des Liquidationsverfahrens bei der «Caisse des Consignations» in Luxemburg hinterlegt, wo diese Beträge verfallen, wenn sie nicht innerhalb der gesetzlichen Frist dort angefordert werden. Die Liquidationskosten werden in die tägliche Berechnung des Anteilwertes eingehen.
- 3. Fondsanteile können letztmals zum 3. Dezember 2009 über die Depotbank, die Verwaltungsgesellschaft oder die Zahlstellen zurückgegeben werden. Danach können die Anteilinhaber bei der Depotbank gegen Rückgabe der Anteile die Auszahlung des anteiligen Erlöses aus der Abwicklung des Fondsvermögens verlangen.

Dreifach ausgefertigt in Luxemburg, den 1. August 2003.

ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT HVB BANQUE LUXEMBOURG

LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2003, réf. LSO-AH00209. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046170.3//129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2003.

DJE ADVISOR FUNDS, Fonds Commun de Placement.

ÄNDERUNGSVEREINBARUNG

Zwischen

1. IPConcept FUND MANAGEMENT S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen

und

2. DZ BANK INTERNATIONAL S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen

wird im Hinblick auf den Luxemburger Investmentfonds DJE ADVISOR FUNDS, folgendes beschlossen:

Änderung des Verwaltungsreglements

a) Das Verwaltungsreglement des Investmentfonds DJE ADVISOR FUNDS vom 31. Januar 2002 in Kraft getreten am 31. Januar 2002, am 6. Mai 2002, am 16. Dezember 2002 und am 3. Januar 2003 geändert, wird in folgenden Punkten neu gefasst:

Änderung in Artikel 1

Art. 1. Der Fonds

Der Absatz vor «Artikel 1 - Der Fonds» wird hinsichtlich der Daten bezüglich des Inkrafttretens des Allgemeinen Verwaltungsreglements und bezüglich der Veröffentlichung des Verwaltungsreglements wie folgt neu gefaßt:

«Die vertraglichen Rechte und Pflichten der Verwaltungsgesellschaft, der Depotbank und des Anteilinhabers hinsichtlich des Sondervermögens bestimmen sich nach dem folgenden Allgemeinen Verwaltungsreglement sowie dem, im Anschluß an dieses Allgemeine Verwaltungsreglement abgedruckten, Sonderreglement des jeweiligen Teilfonds. Das Allgemeine Verwaltungsreglement trat am 31. Januar 2002 in Kraft und wurde erstmals am 22. Februar 2002 im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, dem Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg («Mémorial») veröffentlicht. Änderungen des Allgemeinen Verwaltungsreglements traten am 6. Mai 2002, am 27. Mai 2002 und, 16. Dezember 2002, am 3. Januar 2003 und am 8. August 2003 in Kraft und wurden am 24. Mai 2002, am 11. Juni 2002, am 15. Januar 2003, am 20. Januar 2003 und am 25. August 2003 im Mémorial veröffentlicht. Das Datum des Inkrafttretens sowie das Datum der Veröffentlichung des jeweiligen Sonderreglements und der Veröffentlichung etwaiger Änderungen desselben, werden in dem betreffenden Sonderreglement für den jeweiligen Teilfonds aufgeführt.»

Änderungen der folgenden Artikel des Verwaltungsreglements

Art. 9. Rücknahme und Umtausch von Anteilen - Punkt 10

«10. Vollständige Umtauschanträge, welche bis spätestens 17.00 Uhr an einem Bewertungstag bei einer der vorgenannten Stellen eingegangen sind, werden zum Anteilwert des darauffolgenden Bewertungstages, unter Berücksichtigung der Umtauschprovision, abgerechnet. Vollständige Umtauschanträge, welche nach 17.00 Uhr an einem Bewertungstag bei einer der vorgenannten Stellen eingegangen sind, werden zum Anteilwert des übernächsten Bewertungstages, unter Berücksichtigung der Umtauschprovision, abgerechnet. Ein sich aus dem Umtausch von Inhaberanteilen ergebender Überschuß von mehr als 10,- Euro zugunsten des Anteilinhabers wird umgehend von der Depotbank auf ein vom Anteilinhaber anzugebendes Konto überwiesen, oder auf Wunsch durch eine der Zahlstellen in bar ausgezahlt. Ein geringerer Überschuß verfällt zugunsten des Teilfonds, in den angelegt wird.»

Dieser Punkt 10 wird wie folgt neu gefasst:

«10. Vollständige Umtauschanträge, welche bis spätestens 17.00 Uhr an einem Bewertungstag bei einer der vorgenannten Stellen eingegangen sind, werden zum Anteilwert des darauffolgenden Bewertungstages, unter Berücksichtigung der Umtauschprovision, abgerechnet. Vollständige Umtauschanträge, welche nach 17.00 Uhr an einem Bewertungstag

bei einer der vorgenannten Stellen eingegangen sind, werden zum Anteilwert des übernächsten Bewertungstages, unter Berücksichtigung der Umtauschprovision, abgerechnet.

Die vorstehenden Änderungen treten am Tag der Unterzeichnung dieser Änderungsvereinbarung in Kraft. Diese Änderungsvereinbarung wurde in vier Exemplaren ausgefertigt.

Luxemburg, den 8. August 2003.

IPConcept FUND MANAGEMENT S.A. DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01730. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047273.2//53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

DJE ADVISOR FUNDS, Fonds Commun de Placement.

ÄNDERUNGSVEREINBARUNG

Zwischen

1. IPConcept FUND MANAGEMENT S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen

und

2. DZ BANK INTERNATIONAL S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen

wird im Hinblick auf den Luxemburger Investmentfonds DJE ADVISOR FUNDS, folgendes beschlossen:

Änderung des Sonderreglements

Das Sonderreglements der drei Teilfonds des Investmentfonds DJE ADVISOR FUNDS vom 31. Januar 2002, in Kraft getreten am 31. Januar 2002 und geändert am 6. Mai 2002 und am 16. Dezember 2002 wird in folgenden Punkten neu gefasst:

a) Sonderreglement des Teilfonds DJE Advisor Funds - Advisor Value Portfolio

Änderung des Artikels 1 «Anlagepolitik»

Artikel 1 Abs. 4 wird wie folgt neu gefasst:

«Im Rahmen der Anlagestrategie kann der Teilfonds, zur Erschließung eines höheren Gewinnpotentials auch Anteile an Zielfonds erwerben, die in Schwellenländern investieren.»

Artikel 1 Abs. 5 wird wie folgt neu gefasst:

«Darüber hinaus kann der Teilfonds auch Anteile an Zielfonds erwerben, die verstärkt in Nebenwerte (Small- oder Midcaps) investieren.»

Artikel 1 Abs. 7 wird wie folgt neu gefasst:

«Genaue Angaben über die Anlagegrenzen sind in Artikel 4 des Allgemeinen Verwaltungsreglements enthalten.»

Änderung des Artikels 6 «Inkrafttreten»

Artikel 6 wird wie folgt neu gefasst:

«Das Sonderreglement des Teilfonds ist am 31. Januar 2002 in Kraft getreten und am 22. Februar 2002 im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, dem Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg, veröffentlicht worden.

Änderungen desselben traten am 6. Mai 2002, am 16. Dezember 2002 und am 8. August 2003 in Kraft und wurden am 24. Mai 2002, am 15. Januar 2003 und am 25. August 2003 im Mémorial veröffentlicht.»

b) Sonderreglement des Teilfonds DJE Advisor Funds - Advisor Balanced Portfolio

Änderung des Artikels 1 «Anlagepolitik»

Artikel 1 Abs. 6 wird wie folgt neu gefasst:

«Darüber hinaus kann der Teilfonds, zur Erschließung eines höheren Gewinnpotentials auch Anteile an Zielfonds erwerben, die in Schwellenländern investieren.»

Artikel 1 Abs. 8 wird wie folgt neu gefasst:

«Die Zielfondsauswahl wird schwerpunktmäßig mit Hilfe eines speziellen Fonds-Analyse Auswahlverfahrens getroffen, das die Zielfonds auswählt, die unter Einschätzung der aktuellen Marktlage und Entwicklung die höchstmögliche Performanceerwartung versprechen und deren Sitz und Geschäftsleitung in einem Mitgliedstaat der Europäischen Union, der Schweiz, den USA, Kanada oder Japan unterhalten und die in einem Mitgliedstaat der Europäischen Union vertriebsberechtigt sind.»

Artikel 1 Abs. 10 wird wie folgt neu gefasst:

«Genaue Angaben über die Anlagegrenzen sind in Artikel 4 des Allgemeinen Verwaltungsreglements enthalten.»

Änderung des Artikels 6 «Inkrafttreten»

Artikel 6 wird wie folgt neu gefasst:

«Das Sonderreglement des Teilfonds ist am 31. Januar 2002 in Kraft getreten und am 22. Februar 2002 im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, dem Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg, veröffentlicht worden.

Änderungen desselben traten am 6. Mai 2002, am 16. Dezember 2002 und am 8. August 2003 in Kraft und wurden am 24. Mai 2002, am 15. Januar 2003 und am 25. August 2003 im Mémorial veröffentlicht.»

c) Sonderreglement des Teilfonds DJE Advisor Funds - Advisor Sector Rotation Portfolio

Änderung des Artikels 1 «Anlagebolitik»

Artikel 1 Abs. 4 wird wie folgt neu gefasst:

«Bei den Aktienfonds handelt es sich vorwiegend um aussichtsreiche Branchen- oder Themenfonds, wie z.B. Pharma-, Biotechnologie-, Finanz-, Energie-, Technologie- und Lifestylefonds und andere interessante Marktsegmente. Darüber hinaus kann der Teilfonds, zur Erschließung eines höheren Gewinnpotentials auch Anteile an Zielfonds erwerben, die in Schwellenländern investieren.»

Artikel 1 Abs. 5 wird wie folgt neu gefasst:

«Darüber hinaus kann der Teilfonds auch Anteile an Zielfonds erwerben, die verstärkt in Nebenwerte (Small- oder Midcaps) investieren.»

Artikel 1 Abs. 7 wird wie folgt neu gefasst:

«Genaue Angaben über die Anlagegrenzen sind in Artikel 4 des Allgemeinen Verwaltungsreglements enthalten.»

Änderung des Artikels 6 «Inkrafttreten»

Artikel 6 wird wie folgt neu gefasst:

«Das Sonderreglement des Teilfonds ist am 31. Januar 2002 in Kraft getreten und am 22. Februar 2002 im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, dem Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg, veröffentlicht worden.

Änderungen desselben traten am 6. Mai 2002, am 16. Dezember 2002 und am 8. August 2003 in Kraft und wurden am 24. Mai 2002, am 15. Januar 2003 und am 25. August 2003 im Mémorial veröffentlicht.»

Die vorstehenden Änderungen treten am Tag der Unterzeichnung dieses Beschlusses in Kraft.

Diese Änderungsvereinbarung wurde in vier Exemplaren ausgefertigt.

Luxemburg, den 8. August 2003.

IPConcept FUND MANAGEMENT S.A.

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01726. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047272.2//76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

BANCO BRADESCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 41.351.

PROJET DE FUSION

Qui projette la fusion de BANCO MERCANTIL DE SAO PAULO INTERNATIONAL S.A. (ci-après MERCANTIL LUXEMBOURG) avec la Société, l'entité survivante étant MERCANTIL LUXEMBOURG.

I. Historique et objet de la fusion projetée

La société mère de MERCANTIL LUXEMBOURG, BANCO MERCANTIL DE SAO PAULO S.A., une institution de crédit constituée suivant les lois du Brésil, détient aujourd'hui toutes les actions de MERCANTIL LUXEMBOURG.

BANCO BRADESCO S.A., une institution de crédit constituée suivant les lois du Brésil, détient 100% de BANCO MERCANTIL DE SAO PAULO S.A. BANCO BRADESCO S.A. est l'unique actionnaire (moins une action qui est détenue par BANCO BCN S.A.) de la Société. L'actionnaire final commun, BANCO BRADESCO S.A. envisage de fusionner les deux opérations bancaires à Luxembourg afin d'en recueillir les avantages et les économies qui résultent d'une mise en commun des ressources financières et humaines. Il est donc projeté de fusionner la Société avec MERCANTIL LUXEMBOURG par fusion-absorption.

- II. Dispositions du projet de fusion telles qu'elles sont imposées par l'article 261 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (ci-après la «Loi»)
 - a) la forme, la dénomination sociale et le siège social des sociétés qui fusionnent:

La Société est constituée en société anonyme, sous la dénomination sociale BANCO BRADESCO LUXEMBOURG S.A. (anciennement BANQUE BANESPA INTERNATIONAL S.A.) ayant son siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

MERCANTIL LUXEMBOURG qui fusionnera avec la Société par fusion-absorption, est constituée en société anonyme sous la dénomination sociale de BANCO MERCANTIL DE SAO PAULO INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social, au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. L'entité survivante adoptera, suite à la fusion, la dénomination BANCO BRADESCO LUXEMBOURG S.A.

b) Le rapport d'échange des actions et, le cas échéant, le montant de la soulte:

Le rapport d'échange qui détermine le nombre d'actions qui devront être allouées à BANCO BRADESCO S.A. en contrepartie des 28.349 actions détenues par celle-ci dans le capital de la Société, (l'actionnaire BANCO BCN S.A. renonçant à son droit de se voir allouer une fraction d'action) est calculé par référence à la valeur comptable de la Société et de MERCANTIL LUXEMBOURG au 30 juin 2003.

La comparaison arithmétique stricte donnerait un chiffre de 597,36 actions. Mais comme d'une part MERCANTIL LUXEMBOURG ne peut pas émettre de fraction d'action et comme d'autre part il se recommande de ne pas avoir un chiffre rompu, le Conseil d'Administration de MERCANTIL LUXEMBOURG propose d'émettre lors de la fusion 600 actions à BANCO BRADESCO S.A. pour avoir un chiffre total arrondi à 1.900 actions, ce qui est parfaitement praticable puisque la valeur nominale des actions sera supprimée.

Aucune soulte ne sera payée aux actionnaires de la Société.

c) les modalités de remise des actions de MERCANTIL LUXEMBOURG:

BANCO BRADESCO S.A. devra être inscrite au registre des actionnaires de MERCANTIL LUXEMBOURG comme propriétaire des actions qui devront lui être allouées tel que décrit sous b) ci-dessus le jour où les assemblées extraordinaires des actionnaires de la Société et de MERCANTIL LUXEMBOURG auront approuvé la fusion projetée.

d) la date à partir de laquelle ces actions donnent le droit de participer aux bénéfices ainsi que toute condition spéciale relative à ce droit:

Les nouvelles actions de MERCANTIL LUXEMBOURG, une fois allouées à BANCO BRADESCO S.A. après l'achèvement des deux assemblées d'actionnaires ayant approuvé la fusion, ouvriront droit à la participation aux bénéfices au même titre que les actions déjà existantes de MERCANTIL LUXEMBOURG. Aucune condition spéciale ne sera attachée à ce droit

e) la date à partir de laquelle les opérations de la Société devront, à des fins comptables, être traitées comme étant réalisées au nom de MERCANTIL LUXEMBOURG:

Les opérations de la Société devront, à des fins comptables, être traitées comme étant réalisées au nom de MER-CANTIL LUXEMBOURG, et ce à partir du 1^{er} octobre 2003.

f) les droits concédés par la Société aux actionnaires ayant des droits spéciaux et aux porteurs de titres autres que des actions, ou les mesures proposées à leur égard:

Au moment de la fusion, la société absorbante, MERCANTIL LUXEMBOURG n'aura et n'émettra que des actions ordinaires avec droit de vote au profit de BANCO BRADESCO S.A. à l'exclusion de titres ayant des droits spéciaux.

g) tous avantages spéciaux attribués aux experts, aux membres du conseil d'administration et aux réviseurs d'entreprises:

Aucun privilège spécial n'est attribué aux experts, aux membres du conseil d'administration et aux réviseurs d'entreprises à part pour les experts et réviseurs d'entreprises la rémunération de leurs services professionnels.

São Paulo, le 31 juillet 2003.

L. de Mello Brandão, A. Bornia, M. A. Laurelli Cypriano.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03921. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050196.2//64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

BANCO MERCANTIL DE SAO PAULO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 18.996.

PROJET DE FUSION

Qui projette la fusion de BANCO BRADESCO LUXEMBOURG S.A. (anciennement BANQUE BANESPA INTERNATIONAL S.A.) (ci-après BRADESCO LUXEMBOURG) avec la Société.

I. Historique et objectif de la fusion projetée

La société mère, BANCO MERCANTIL DE SAO PAULO S.A., une institution de crédit constituée suivant les lois du Brésil est aujourd'hui l'unique actionnaire de la Société.

BANCO BRADESCO S.A., une institution de crédit constituée suivant les lois du Brésil, détient 100% de BANCO MERCANTIL DE SAO PAULO S.A. BANCO BRADESCO S.A. est l'unique actionnaire (moins une action qui est détenue par BANCO BCN S.A.) d'une autre institution de crédit à Luxembourg, BANCO BRADESCO LUXEMBOURG S.A. L'actionnaire final commun, BANCO BRADESCO S.A., envisage de fusionner les deux opérations bancaires à Luxembourg afin d'en recueillir les avantages et économies qui résultent d'une mise en commun des ressources financières et humaines. Il est donc projeté de fusionner BRADESCO LUXEMBOURG avec la Société par fusion-absorption.

- II. Dispositions du projet de fusion telles qu'elles sont imposées par l'article 261 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (ci-après la «Loi»)
 - a) la forme, dénomination sociale, et le siège social des sociétés qui fusionnent

La Société est constituée en société anonyme, sous la dénomination sociale BANCO MERCANTIL DE SAO PAULO INTERNATIONAL S.A. ayant son siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

BRADESCO LUXEMBOURG, qui fusionnera avec la Société par fusion-absorption, est constituée en société anonyme sous la dénomination sociale de BANCO BRADESCO LUXEMBOURG S.A. ayant son siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. L'entité survivante adoptera, suite à la fusion, la dénomination de BANCO BRADESCO LUXEMBOURG S.A.

b) Le rapport d'échange des actions et, le cas échéant le montant de la soulte

Le rapport d'échange qui détermine le nombre d'actions qui devront être allouées à BANCO BRADESCO S.A., en contre partie des 28.349 actions détenues par celle-ci dans le capital de BRADESCO LUXEMBOURG, (l'actionnaire BANCO BCN S.A. renonçant à son droit de se voir allouer une fraction d'action), est calculé par référence à la valeur comptable de la Société et de BRADESCO LUXEMBOURG au 30 juin 2003.

La comparaison arithmétique stricte donnerait un chiffre de 597,36 actions. Mais comme d'une part la Société ne peut pas émettre de fraction d'action et comme d'autre part il se recommande de ne pas avoir un chiffre rompu, le Conseil d'Administration de la Société propose d'émettre lors de la fusion 600 actions à BANCO BRADESCO S.A. pour avoir un chiffre total arrondi à 1.900 actions, ce qui est parfaitement praticable puisque la valeur nominale des actions sera supprimée.

Aucune soulte ne sera payée aux actionnaires de BRADESCO LUXEMBOURG.

c) les modalités de remise des actions dans la Société

BANCO BRADESCO S.A. devra être inscrite dans le registre des actionnaires de la Société comme propriétaire des actions qui devront lui être allouées, tel que décrit sous b) ci-dessus le jour où les assemblées extraordinaires des actionnaires de la Société et de BRADESCO LUXEMBOURG auront approuvé la fusion projetée.

d) la date à partir de laquelle ces actions donnent le droit de participer aux bénéfices ainsi et toute condition spéciale relative à ce droit

Les actions de la Société, une fois allouées à BANCO BRADESCO S.A. après l'achèvement des deux assemblées d'actionnaires qui ayant approuvé la fusion ouvriront droit à la participations aux bénéfices au même titre que les actions déjà existantes de la Société. Aucune condition spéciale ne sera attachée à ce droit.

e) la date à partir de laquelle les opérations de BRADESCO LUXEMBOURG devront, à des fins comptables, être traitées comme étant réalisées au nom de la Société

Les opérations de BRADESCO LUXEMBOURG devront, à des fins comptables, être traitées comme étant réalisées au nom de la Société à partir du 1er octobre 2003.

f) les droits concédés par la Société aux actionnaires ayant des droits spéciaux et aux porteurs de titres autres que des actions, ou les mesures proposées à leur égard

Au moment de la fusion, la société absorbante, la Société n'aura et n'émettra que des actions ordinaires avec droit de vote au profit de BANCO BRADESCO S.A. à l'exclusion de titres ayant des droits spéciaux.

g) tous avantages spéciaux attribués aux experts, aux membres du conseil d'administration et aux réviseurs d'entreprises

Aucun privilège spécial n'est attribué aux experts, aux membres du conseil d'administration et aux réviseurs d'entreprises à part pour les experts et réviseurs d'entreprises la rémunération de leurs services professionnels.

São Paulo, le 31 juillet 2003.

L. de Mello Brandão / A. Bornia / M. A. Laurelli Cypriano.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03920. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050192.2//62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

SCHOONER INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 39.331.

Société anonyme holding constituée originairement sous la dénomination de CLIPPER INVESTMENT S.A., suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 novembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 290 du 2 juillet 1992. Sa dénomination a été changée en SCHOONER INVESTMENT S.A. suivant acte reçu par le même notaire, en date du 29 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 37 du 26 janvier 1993.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

SCHOONER INVESTMENT, Société Anonyme Holding

Signature

(044388.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

SCHOONER INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 39.331.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2003 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Madame Nathalie Thunus et de Messieurs Luciano Dal Zotto et Nico Becker, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2004.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Guy Schosseler dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2004.

Pour extrait conforme

SCHOONER INVESTMENT, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044394.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

DEBSWANA INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 82.132.

Par décision de l'assemblée générale statutaire du 11 juin 2003:

- les rapports des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes ainsi que le bilan et le compte des pertes et profits au 31 décembre 2002 sont approuvés à l'unanimité.
- décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.
- la démission de Monsieur Andrew Walters avec effet au 26 novembre 2002 comme Administrateur de la société est notée.
 - le mandat du Commissaire aux Comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043265.3/631/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

J.L.D., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3590 Dudelange, 27, place de l'Hôtel de Ville.

R. C. Luxembourg B 57.751.

L'an deux mille trois, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1) Monsieur Jorge Lourenco Dias, maître charpentier, demeurant à F-54700 Pont-à-Mousson, 171, Chemin de Sça,
- 2) Madame Ghislaine Lourenco, sans état particulier, demeurant à F-54700 Pont-à-Mousson, 171, Chemin de Sça.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée J.L.D., S.à r.l., avec siège social à Dudelange, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 57.751, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 24 décembre 1996, publié au Mémorial C numéro 199 du 22 avril 1997.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu sous seing privé en date du 7 janvier 2002, publié au Mémorial C numéro 602 du 18 avril 2002.

Les associés ont prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de dissoudre et de mettre en liquidation la société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

Les associés décident de nommer liquidateur:

Monsieur Jorge Lourenco Dias, prénommé.

Le liquidateur prénommé aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires dans les cas où elle est prévue.

Il est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la Société. Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tous ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le liquidateur a le pouvoir d'engager seul la Société, sans restrictions.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte

Signé: J. Lourenco Dias, G. Lourenco, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, vol. 139S, fol. 41, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 juillet 2003.

P. Bettingen.

(042139.3/202/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

ILIADE DEVELOPPEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 89.924.

_

Extrait des résolutions des associés prises en date du 11 juin 2003

- Les comptes annuels au 31 décembre 2002 sont approuvés.

Pour extrait sincère et conforme ILIADE DEVELOPPEMENT, S.à r.l.

H. Moores / R. Smeehuijzen / B.M.M. Hollander

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043617.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

LUXLIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 4, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 41.013.

Conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social le 30 juin 2003, à 11.00 heures, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2002 s'élevant à 465.600 euros, a été affecté, suivant la proposition du conseil d'administration, comme suit:

- Réserve légale: 23.280,00 EUR - Dividendes: 442.320,00 EUR

Conformément à la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Annuelle, le Dr Michaël Kastenholz nommé administrateur à titre provisoire par le conseil d'administration en remplacement de Monsieur Heinen est nommé définitivement pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2004 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Conformément à la cinquième résolution de l'Assemblée Générale Annuelle, Monsieur Uwe Eymer nommé administrateur à titre provisoire par le conseil d'administration en remplacement du Monsieur Ward est nommé définitivement pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2004 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Conformément à la sixième résolution de l'Assemblée Générale Annuelle, le mandat du cabinet Pricewaterhouse-Coopers, ayant son siège social 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises de la société, a été renouvelé pour l'année fiscale 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour avis conforme

G. Siegel

Administrateur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00776. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Liste de présence à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2003 à 11.00 heures

Actionnaire Nombre Représenté par

d'actions

GROUPAMA INTERNATIONAL 5.100.000 Monsieur Gérard Siegel
GERLING LIFE REINSURANCE, GmbH 600.000 Monsieur Gérard Siegel
BANQUE DE LUXEMBOURG S.A 300.000 Monsieur Fernand Reiners

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00778. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043520.3/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

LUXLIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 4, rue du Fort Rheinsheim. R. C. Luxembourg B 41.013.

Conformément à la résolution circulaire du conseil d'administration en date du 11 juillet 2003, il est pris acte, avec effet immédiat, de

- la démission de Monsieur Michel Beauchesne de ses fonctions d'administrateur et de président du conseil d'administration:
 - la démission de la société GAN VIE dont le représentant permanent était Jean-François Lemoux;

- la nomination de Monsieur Jean-François Lemoux en qualité d'administrateur et de président du conseil d'administration, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour avis conforme

G. Siegel

Administrateur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG08077. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043518.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

CASA-B HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 90.545.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée approuve les bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 et décide de reporter la perte de 70.250,72 EUR au prochain exercice.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Alexander Bianu, administrateur de sociétés demeurant 1, place de l'Alma à F-75116 Paris, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Lex Benoy, demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043618.3/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

LEOFIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 77.512.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 juin 2003 Résolutions

L'assemblée décide de ratifier les cooptations de MM. Jean-Marc Leonard, Ferdinando Cavalli, Carlo Santoiemma décidée par le conseil d'administration lors de ses réunions du 2 juillet 2002, du 13 août 2002 et du 20 septembre 2002.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 2003 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Jean-Marc Leonard, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

LEOFIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07430. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044375.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

WEENER TRADE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny. R. C. Luxembourg B 94.587.

STATUTS

L'an deux mille trois, le trois juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- Monsieur Corstiaan Jacobus Storm, directeur de société, né à Den Haag, (Pays-Bas), le 21 avril 1955, demeurant à NL-2592 ST Den Haag, Parelmorrhorst, 72, (Pays-Bas).

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

Titre ler.- Objet - Raison sociale - Durée

- Art. 1er. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.
 - Art. 2. La société prend la dénomination de WEENER TRADE COMPANY, S.à r.l.
 - Art. 3. La société a pour objet l'achat et la vente en gros de produits de décoration.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par Monsieur Corstiaan Jacobus Storm, directeur de société, demeurant à NL-2592 ST Den Haag, Parelmorrhorst, 72, (Pays-Bas).

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. Administration et Gérance

- Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.
- **Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.
- Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procèsverbal ou établis par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

- **Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
- Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.
 - Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 16.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celuici ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2003.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué à environ sept cents euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.
- 2.- Est nommé gérant de la société:
- Monsieur Petrus Wilhelmus Weener, sales manager, né à Amsterdam, (Pays-Bas), le 7 septembre 1961, demeurant à NL-2504 CE Den Haag, Molenbrink, 80, (Pays-Bas).
 - 3.- La société est engagée par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. J. Storm, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 juillet 2003, vol. 524, fol. 2, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 juillet 2003. (042253.3/231/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

J. Seckler.

CONVOY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 46.671.

Il résulte d'une lettre adressée à la société et datée du 2 juillet 2003 que:

Monsieur Jean-Jacques Lemaçon a démissionné de son poste d'Administrateur de la société le 27 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06630. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043879.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

BUSINESS DEVELOPMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich. R. C. Luxembourg B 39.984.

_

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue en date du 7 juillet 2003 que:

- 1. L'Assemblée a réélu aux postes d'Administrateurs de la société jusqu'à l'Assemblée des Actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2002:
 - Madame Fara Chorfi, juriste, demeurant à Luxembourg;
 - Monsieur Koen De Vleeschauwer, juriste, demeurant à Luxembourg;
 - Monsieur Johan Mevesen, administrateur de sociétés, demeurant à Bratislava, Slovaquie.
- 2. L'Assemblée a réélu au poste de Commissaire aux Comptes de la société jusqu'à l'Assemblée des Actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2002:

I.G.C. S.A., établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043792.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

KALISPERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 76.399.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 16 juillet 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06607. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043878.3/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

ARBI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 53.136.

-

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 1er juillet 2003, du rapport des Gérants de la société ARBI, S.à r.l. que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2001:

1) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

M. A. Bitterman

2) Election des nouveaux Gérants pour une durée illimitée:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

M. A. Bitterman

3) Du profit qui s'élève à EUR 337.639,- un montant de EUR 610,- est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARBI, S.à r.I.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06239. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044232.3/683/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

INPAR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 17.084.

EXTRAIT

Par la présente, la soussignée FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, déclare avoir dénoncé le 30 janvier 2003 par courrier auprès de la société INPAR S.A., société anonyme inscrite section B numéro 17.084, le contrat de domiciliation qui la liait à elle, ainsi que le siège social fixé 35, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043880.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

GAMAX MANAGEMENT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 40.494.

En date du 7 avril 2003 l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

- 1. de ratifier la cooptation de M. Pierluigi Vergari, à partir du 1^{er} avril 2003, en remplacement de M. Graham Smith, démissionnaire en date du 31 mars 2003.
 - 2. de réélire
 - M. Guiseppe Lalli, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3.
 - M. Walter Ottolenghi, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3.
 - M. Antonio Maria Penna, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3.
 - M. Wolfgang Petran, GAMAX AUSTRIA, GmbH, Rainerstrasse 7, A-5020 Salzburg.
- M. Richard Robinson, ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT LIMITED, 1, King William Street, GB-London EC4N 7AR.
 - M. Pierluigi Vergari, GAMAX BROKER POOL AG, Holbeinstrasse 11, D-81679 München
- en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Pour GAMAX MANAGEMENT AG

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06860. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044198.3/1126/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

GAMAX MANAGEMENT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 40.494.

Le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Pierluigi Vergari à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Graham Smith, démissionnaire en date du 31 mars 2003. Cette cooptation sera ratifiée lors de l'Assemblée Générale Annuelle en date du 7 avril 2003.

De ce fait, le Conseil d'Administration se compose à partir du 1er avril 2003 comme suit:

- M. Guiseppe Lalli, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3.
- M. Walter Ottolenghi, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3.
- M. Antonio Maria Penna, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3.
- M. Wolfgang Petran, GAMAX AUSTRIA, GmbH, Rainerstrasse 7, A-5020 Salzburg.
- M. Richard Robinson, ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT LIMITED, 1, King William Street, GB-London EC4N 7AR.
 - M. Pierluigi Vergari, GAMAX BROKER POOL AG, Holbeinstrasse 11, D-81679 München

Pour GAMAX MANAGEMENT AG

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044192.3/1126/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

COFIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 85.720.

_

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043881.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

KHARGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 82.044.

_

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02396. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043882.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

FELSBERG HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 25.190.

__

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02398. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043883.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

BELUX CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 28.394.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

FIDUPAR

Signatures

(044313.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

UNITED CELL INTERNATIONAL S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxemburg, 4, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 75.181.

_

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043884.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

GAMAX FUND OF FUNDS MANAGEMENT AG, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 81.641.

Le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Pierluigi Vergari à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Graham Smith, démissionnaire en date du 31 mars 2003. Cette cooptation sera ratifiée lors de l'Assemblée Générale Annuelle en date du 7 avril 2003.

De ce fait, le Conseil d'Administration se compose à partir du 1er avril 2003 comme suit:

- M. Guiseppe Lalli, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3.
- M. Walter Ottolenghi, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3.
- M. Antonio Maria Penna, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3.
- M. Wolfgang Petran, GAMAX AUSTRIA, GmbH, Rainerstrasse 7, A-5020 Salzburg.
- M. Pierluigi Vergari, GAMAX BROKER POOL AG, Holbeinstrasse 11, D-81679 München

Pour GAMAX FUND OF FUNDS MANAGEMENT AG

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06868. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044188.3/1126/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

H.P.I. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 28.094.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 1er juillet 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société H.P.I. HOLDING S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 31 décembre 2001.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2001:

AUTONOME DE REVISION

2) Le profit qui s'élève à EUR 10.677,26 est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06210. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044265.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

O.T. STRIPS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 63.714.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 7 juillet 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société O.T. STRIPS (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2000.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2000:

DELOITTE & TOUCHE.

2) Election des nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 7 juillet 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

- 3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.
- 4) Election de DELOITTE & TOUCHE en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 7 juillet 2003.
- 5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la fin du mandat de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 7 juillet 2003.
- 6) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 50% du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2000.
 - 7) La perte qui s'élève à BEF 832.097,- est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour O.T. STRIPS (LUXEMBOURG) S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044240.3/683/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

APARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 51.264.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2003

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur René Faltz, avocat, demeurant 41, avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (Luxembourg) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06783. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044297.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

SIPUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 88.838.

L'associé unique de la société à responsabilité limitée SIPUR, S.à r.l., établie et ayant son siège social à Luxembourg, 9-11 rue Louvigny,

a pris les résolutions suivantes:

- 1. révocation de la société KNIGHT BUSINESS INC de son poste de gérant
- 2. nomination de Monsieur Daniel Marzel en tant que gérant unique
- 3. la société sera dorénavant engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

D. Marzel.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08476.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044274.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

SIPUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 88.838.

Cession de parts

Entre les soussignés:

La société KNIGHT BUSINESS INC, établie et ayant son siège social à Tortola, P.O. Box 3152, Road Town (Iles Vierges Britanniques)

d'une part, et

Monsieur Daniel Marzel, demeurant à IL-49743 Petah-Tikra, 8, Yehuda Hanaci,

d'autre part,

il a été exposé et convenu ce qui suit:

La société KNIGHT BUSINESS INC est propriétaire de 500 parts de la société à responsabilité limitée SIPUR, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

La société KNIGHT BUSINESS INC cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit, à Daniel Marzel qui accepte, les parts dont s'agit.

Par la présente cession, Daniel Marzel devient propriétaire des parts cédées avec tous les droits qui y sont attachés; il aura droit notamment aux produits desdites parts, qui seront mis en distribution postérieurement à ce jour.

A cet effet, la société KNIGHT BUSINESS INC, cédant subroge Daniel Marzel, cessionnaire, dans tous ses droits et actions résultant de la possession des parts cédées.

Prix

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 12.500,- EUR, montant que la société KNIGHT BUSINESS INC reconnaît avoir reçu et en donne quittance.

Les frais, droits et honoraires des présentes et tous ceux qui en seront la conséquence seront supportés par le cédant

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un exemplaire des présentes en vue de leur signification à la Société et pour effectuer les dépôts et publications légales.

Fait en 3 exemplaires.

D. Marzel

Pour la société KNIGHT BUSINESS INC

E. Grumberg

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08479.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044273.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

RHIN-NECKAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 55.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08665, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

RHIN-NECKAR S.A., Société Anonyme

Signature

(044386.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

PRAMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 35.783.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration tenu en date du 22 avril 2003:

Monsieur Jacopo Rossi est coopté au poste d'administrateur de la société, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, en remplacement de Madame Cannieux Jacqueline démissionnaire de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03484. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(044292.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

S.L. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.009.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

FIDUPAR

Signatures

(044317.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

S.L. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.009.

_

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 20 février 2003 à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus et Monsieur Koen Lozie au poste d'Administrateurs ainsi que le mandat de Monsieur Noël Didier comme Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de Monsieur Eric Berg, Administrateur de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

COSAFIN S.A. 23, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg

Leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 30 novembre 2003.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044321.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

MP INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 45.653.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07935, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

LUXEMBOURG CORPORATE COMPANY S.A.

(044470.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

IMO 18 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 58.600.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société ERACO LTD société de droit des lles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Akara Building 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town Tortola, ici représentée par Monsieur Franck Provost, directeur, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg, le 12 juin 2003, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant agissant desdites qualités a exposé au notaire instrumentaire en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme IMO 18 S.A., ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, le 21 mars 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 350 du 4 juillet 1997.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à trente-huit mille cent douze euros vingt-cinq cents (38.112,25 EUR), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Que la société ERACO LTD prénommée, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.

Qu'elle a procédé à l'annulation des titres représentatif au porteur, le tout en présence du notaire instrumentant.

Pour le dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé. F. Provost, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 26 juin 2003, vol. 466, fol. 92, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 juillet 2003.

A. Lentz.

(044768.3/221/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

LEOINVEST LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 72.504.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des associés du 27 juin 2003

Résolution

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide renouveler le mandat de commissaire aux comptes pour la période venant à échéance à l'assemblée statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

LEOINVEST LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07443. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044381.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

SOLUNA CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 86.926.

Réunion du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par les statuts et par résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires nomme:

Mme Maggy Bartz, demeurant au 3, rue Lannewee, L-3915 Mondercange

comme administrateur-délégué de la société avec pouvoir de signature illimité.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01324. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044382.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

SOLUNA CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 86.926.

Démission

M. Georges Cloos prie la société de bien vouloir accepter sa démission comme administrateur de la société SOLUNA CONSULTING S.A., avec effet immédiat.

Cette démission est motivée par des raisons de convenance personnelle.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

G. Cloos.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01328. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044373.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

SOLUNA CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 86.926.

Démission

M. Claude Pauly prie la société de bien vouloir accepter sa démission comme délégué de la société SOLUNA CON-SULTING S.A. avec effet immédiat.

Cette démission est motivée par des raisons de convenance personnelle.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

C. Pauly.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044380.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

OURAKAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 83.990.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 6 juin 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission du conseil de Monsieur Mazzoli Augusto de sa fonction de Président du conseil, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouveau Président du conseil avec effet immédiat, Monsieur Ferdinando Cavalli demeurant à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, son mandat ayant son échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OURAKAN INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04089. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044383.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

FARVE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 65.181.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 20 janvier 2003 Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration

M. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

M. Lino Berti, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

M. Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044387.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

CHIORINO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 30.330.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 22 juillet 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Luca Lazzati de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel administrateur avec effet au 22 juillet 2002, Monsieur Federico Franzina, demeurant professionnellement à n° 1, Riva Albertolli, Palazzo Gargantini, CH-6900 Lugano, son mandat ayant son échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044409.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

AN DER KLAUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 83.873.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043885.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

SPP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.096.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 20 janvier 2003 Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Madame Solange Velter décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 1er juillet 2002.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration

M. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

M. Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, director;

Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Solange Velter, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07459. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044390.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

TOURIST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 74.945.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 17 juillet 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Franzina Federico de sa fonction de Président du conseil d'administration, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouveau Président du conseil, avec effet au 17 juillet 2003, Monsieur Cavalli Ferdinando demeurant au 19-21, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TOURIST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044425.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

SEASON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 42.535.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 mai 2003, actée sous le n° 310 pardevant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(044513.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

L.G.R. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 70.103.

_

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 juin 2003

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044416.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

FINSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 82.397.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 8 juillet 2003 Résolutions

L'assemblée ratifie les cooptations de Monsieur Jean-Pierre Verlaine, décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 6 juin 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Isabelle Dumont, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG, 7, parc d'Activités Syrdall, L-5365 Münsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044421.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

SWISS LIFE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager. R. C. Luxembourg B 22.663.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Signatures.

(044514.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

COSMA FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 73.781.

_

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 9 juillet 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Franzina Federico de sa fonction d'administration, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 9 juillet 2003, Monsieur Checchinato Luca, demeurant au 19-21, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COSMA FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044433.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

MARMONT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 10.797.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 10 juillet 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Franzina Federico de sa fonction de président du conseil d'administration, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouveau Président du conseil, avec effet au 10 juillet 2003, Monsieur Checchinato Luca, demeurant au 19-21, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MARMONT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07657. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044437.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

FN INTERNATIONAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 10.380.

_

Une déclaration concernant la non-application des dispositions de la section XIII de la loi du 4 mai 1984 relatives au contenu, au contrôle ainsi qu'à la publication des comptes annuels des sociétés luxembourgeoises enregistrée à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07499, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signature / Signature

(044644.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

GREEN LINE FRANCE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 25.004.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, réf. LSO-AG00087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

Signature.

(044364.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

MOUFLOLUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 38.594.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 15 juillet 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission du conseil de Monsieur Mazzoli Augusto de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet 15 juillet 2003, Monsieur Lazzati Luca demeurant à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, son mandat ayant son échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MOUFLOLUX S.A.H., Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044439.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

CORVETTE OWNERS LUXEMBOURG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-4513 Niederkorn, 94, route de Bascharage.

Suivant décision de l'Assemblée Extraordinaire du 3 juillet 2003, il a été pris à l'unanimité par les membres présents la décision de changer l'adresse de son siège social de:

Ancienne adresse:

CORVETTE OWNERS LUXEMBOURG, A.s.b.l.

21, rue de la Solidarité

L-8020 Strassen

vers

Nouvelle adresse:

CORVETTE OWNERS LUXEMBOURG, A.s.b.l.

94, route de Bascharage

L-4513 Niederkorn.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

P. Clement / F. Conrardy

Le Président / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08821. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044479.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

UNICO EQUITY FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 26.047.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG7410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Signature.

(044528.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

SIOUM, SOCIETE IMMOBILIERE D'OUTRE MER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1650 Luxemburg, 6, avenue Guillaume.

H. R. Luxemburg B 18.959.

Laut Beschluss einer ausserordentlichen Anteilseignerversammlung der SIOUM, S.à r.l. vom 16. Juli 2003 ist folgende Änderung beschlossen worden:

1. Der Gesellschaftssitz wird mit Wirkung vom 16. Juli 2003 von 11, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxemburg nach 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxemburg verlegt.

Luxemburg, den 16. Juli 2003.

SIOUM, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07114. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044551.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

BENTON & NOLAN HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1650 Luxemburg, 6, avenue Guillaume. H. R. Luxemburg B 18.288.

Laut Beschluss einer ausserordentlichen Anteilseignerversammlung der BENTON & NOLAN HOLDING S.A. vom 16. Juli 2003 ist folgende Änderung beschlossen worden:

1. Die augenblicklichen Verwaltungsratsmitglieder Herr Ninon Dahlem, Herr Georg Garcon und Herr Paul Agnes werden mit sofortiger Wirkung abberufen.

Als neue Verwaltungsratsmitglieder werden berufen:

- Herr Emile Wirtz, geboren am 27. September 1963 in Luxemburg, 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxemburg Verwaltungsratsvorsitzender mit Einzelzeichnungsermächtigung
- Herr Michael Ernzerhof, geboren am 7. März 1966 in Bitburg, 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxemburg Verwaltungsratsmitglied
- Frau Carole Giovannacci, geboren am 12. April 1969 in Frankreich, 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxemburg
- 2. Der augenblickliche Prüfungskommissar MONTERO S.A. wird mit sofortiger Wirkung abberufen.

Als neuer Prüfungskommissar wird die Gesellschaft INVEST CONTROL, S.à r.l. mit Sitz in 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxemburg berufen.

3. Der Gesellschaftssitz wird mit sofortiger Wirkung von 11, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxemburg nach 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxemburg verlegt.

Luxemburg, den 16. Juli 2003.

BENTON & NOLAN HOLDING S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044555.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

TECHNOFIBRES, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6675 Mertert, route de Grevenmacher. H. R. Luxemburg B 8.772.

Auszug aus der ordentlichen Generalversammlung vom 20. Mai 2003

«Da die Mandate der Mitglieder des Verwaltungsrates mit dieser Versammlung enden, erneuert die Versammlung die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder der Herren:

- Helmut Leuze, Industrieller, wohnhaft in D-73277 Owen-Teck, Gartenstrasse 43,
- Robert Reckinger, diplômé HEC Paris, wohnhaft in L-7473 Schoenfels, 10, Montée de la Bergerie,
- Joseph Kinsch, licencié en sciences économiques, wohnhaft in L-3393 Roedgen, 17, rue du Kiem,
- Reginald Neuman, docteur en droit, wohnhaft in L-1511 Luxemburg, 179, avenue de la Faïencerie.

Die Mandate werden nach der ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2008 enden.

Die Versammlung wählt für die Dauer eines Jahres als Réviseur d'entreprises MAZARS & GUERARD (LUXEM-BOURG), Société Anonyme, réviseurs d'entreprises, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Für R. Neuman

Mitglied des Verwaltungsrates

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05397. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044925.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

SMARAGTIN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 52.228.

The balance sheet and profit and loss account as at December 31, 2001, recorded in Luxembourg, on 28 July 2003, ref. LSO-AG07491, have been deposited at the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on 1 August 2003. For the purpose of publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, on 31 July 2003.

For SMARAGTIN S.A., Société Anonyme Holding

H. de Graaf

Administrateur

(044630.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

SMARAGTIN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 52.228.

The balance sheet and profit and loss account as at December 31, 2002, recorded in Luxembourg, on 28 July 2003, réf. LSO-AG07489, have been deposited at the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on 1 August 2003. For the purpose of publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, on 31 July 2003.

For SMARAGTIN S.A., Société Anonyme Holding

H. de Graaf

Administrateur

(044632.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

SOMERVILLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 27.132.

The balance sheet and profit and loss account as at December 31, 2002, recorded in Luxembourg, on 28 July 2003, réf. LSO-AG07494, have been deposited at the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on 1 August 2003. For the purpose of publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, on 31 July 2003.

For SOMERVILLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

P. Bun

Administrateur

(044634.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

ProfilARBED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4009 Esch-sur-Alzette. R. C. Luxembourg B 41.983.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 juin 2003

Le Président informe le conseil d'administration que M. Michel Decker a donné sa démission en tant qu'administrateur du conseil d'administration de ProfilARBED S.A. avec effet au 15 juin 2003.

Il est proposé de remplacer M. Michel Decker par M. Jean-Michel Dengler, directeur général d'ARES S.A.

Le Président remercie M. Michel Decker des services qu'il a rendus à la société en sa qualité d'administrateur.

Il est par conséquent proposé de coopter comme nouvel administrateur M. Jean-Michel Dengler préqualifié.

Cette cooptation est sujette à ratification par la prochaine assemblée générale, de manière que M. Jean-Michel Dengler achèvera le mandat de M. Michel Decker.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045105.3/571/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

ARCELOR INTERNATIONAL EXPORT, Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 6.304.

_

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 31 janvier 2003

Ad1) Monsieur Laurent David, qui sera nommé prochainement administrateur, démissionne de sa fonction de membre du comité de direction. Monsieur François De Riemaecker est nommé en remplacement de Monsieur Laurent David en tant que Chief Financial Officer.

Pour extrait conforme

N. Ueberecken

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044959.3/571/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.333.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07505, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding

J. Claeys

Administrateur

(044641.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

EUREFI, EUROPEAN REPRO FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 36.110.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043886.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WEIMERSKIRCH, Société Anonyme Holding, (anc. COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WASSERBILLIG S.A.).

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.900.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07514, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature / Signature

(044650.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

KRITON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame. R. C. Luxembourg B 53.397.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07511, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour KRITON, Société Anonyme

M. Dargaa

Administrateur

(044648.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

ZUBARAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 60.501.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07524, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour ZUBARAN HOLDING, Société Anonyme Holding

G. Birchen

Administrateur

(044652.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

ZUBARAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 60.501.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07527, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour ZUBARAN HOLDING, Société Anonyme Holding

G. Birchen

Administrateur

(044654.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

SOCIETE DES ARQUEBUSIERS DE LA VILLE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 142, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 4.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07789, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(045096.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

IMPETUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 76.702.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er août 2003.

Signature.

(045131.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

CORDITE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 73.135.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07533, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour CORDITE HOLDING, Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signature / Signature

(044655.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

FASHION FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 71.772.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07542, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour FASHION FINANCE, Société Anonyme

M.-J. Reyter

Administrateur

(044656.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

BALDOR INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 39.361.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour BALDOR INVEST, Société Anonyme Holding

G. Birchen

Administrateur B

(044657.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

LA RACCHETTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8051 Bertrange, 15, rue Atert. R. C. Luxembourg B 79.636.

L'an deux mille trois, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Guiseppe Fauzzi, employé privé, demeurant à L-4751 Pétange, rue des Acacias, né à Ettelbruck le 15 ianvier 1968.
- 2.- Monsieur Vittorio Volpe, employé privé, demeurant à L-4972 Dippach, 84, rue de Luxembourg, né à Rimini le 30 septembre 1955,

Lesquels comparants ont exposé au notaire:

Que suite à deux cessions de parts sous seing privé en date du 13 février 2003 à Luxembourg, lesquelles resteront annexées au présent acte après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, ils sont devenus les seuls associés représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée LA RACCHETTA, S.à r.l. établie et ayant son siège social à L-8051 Bertrange, 15, rue Atert, dont acceptation par le gérant Monsieur Guiseppe Fauzzi, prénommé, ici présent.

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich en date du 11 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 556 du 21 juillet 2001.

Que ladite société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 79.636,

Que la société a un capital social de douze mille quatre cents Euros (12.400,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales, de cent vingt-quatre Euros (124,- EUR) chacune,

Ensuite les comparants, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Première résolution

En conséquence des cessions de parts sous seing privé relatées ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Art. 6.

Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (12.400,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre Euros (124,- EUR) chacune, réparties comme suit:

1 Monsieur Guiseppe Fauzzi, prénommé, cinquante parts sociales	50
2 Monsieur Vittorio Volpe, prénommé, cinquante parts sociales	50
Total des parts: cent parts sociales	100x

Deuxième résolution

Est nommé gérant administratif en remplacement de Monsieur Rocco Fauzzi, pour une durée indéterminée Monsieur Vittorio Volpe, prénommé.

Est confirmé en tant que gérant technique pour une durée indéterminée Monsieur Guiseppe Fauzzi, prénommé.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à 750,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: G. Fauzzi, V. Volpe, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 1er juillet 2003, vol. 18CS, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 17 juillet 2003.

P. Decker.

(045091.3/206/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

LA RACCHETTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8051 Bertrange, 15, rue Atert. R. C. Luxembourg B 79.636.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(045093.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

HILL 27 S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 56.448.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07547, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour HILL 27, Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signature / Signature

(044659.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

TRIDEX A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 36.871.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07552, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour TRIDEX A.G., Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(044661.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

S.J.M. FINANCE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.825.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07556, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour S.J.M. FINANCE, Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(044663.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

SUNRAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 81.087.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07559, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour SUNRAY, Société Anonyme

M. Dargaa

Administrateur

(044665.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

TAGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 102, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Diekirch B 4.555.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 10 juillet 2003 à 17.00 heures à Ettelbruck

Démission et Nomination

L'assemblée générale accepte la démission du commissaire aux comptes Monsieur Yves Wallers, datée du 10 juillet 2003, le remercie pour ses services rendus à la société et lui accorde pleine et entière décharge.

A été nommée commissaire en remplacement de cette vacance, la société S.R.E. REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., avec siège à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy qui continuera le mandat du démissionnaire jusqu'à échéance.

Ettelbruck, le 10 juillet 2003.

Pour extrait sincère et conforme

G. Steffen / T. Stanisic

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. DSO-AG00146. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(901833.4/832/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

UNIOSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.317.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07564, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour UNIOSA, Société Anonyme

M. Dargaa

Administrateur

(044667.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

MALIFRA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 18.172.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07566, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour MALIFRA, Société Anonyme Holding

G. Fasbender

Administrateur

(044669.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

COMPAGNIE INTERNATIONALE D'OUTREMER 'INTEROUTREMER', Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 20.702.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMPAGNIE INTERNATIONALE D'OUTREMER 'INTEROUTREMER', Société Anonyme Holding

G. Birchen

Administrateur

(044671.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

THE THIRD MILLENIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 68.524.

Le bilan à la dissolution au 22 juillet 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er août 2003.

Signature.

(045128.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

EUREKO CAPTIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 62.147.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires, et enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02248, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er août 2003.

Signature.

(045056.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

NYLOF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 4.573.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07577, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour NYLOF S.A., Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(044675.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

CELLEX CHEMIE A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 27.886.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07580, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour CELLEX CHEMIE A.G., Société Anonyme

R. Hovenier

Administrateur

(044678.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

HOTWORK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 26.707.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOTWORK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signature / Signature

(044679.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

W.S. FUND CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 66.038.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le dix juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant à demeurant à L-5290 Neuhaeusgen, Kischtewee 13. Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:
- a.- Que la société anonyme W.S. FUND CONSEIL S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, (inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 66.038, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 août 1998, publié au Mémorial C numéro 693 du 26 septembre 1998.
- b.- Que le capital social est fixé à soixante-quinze mille euros (75.000,- EUR), représenté par soixante-quinze (75) actions nominatives d'une valeur de mille euros (1.000,- EUR) par action.
 - c.- Que le comparant est le seul et unique actionnaire de ladite société.
 - d.- Que le comparant déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.
- e.- Qu'il s'ensuit que ladite société anonyme W.S. FUND CONSEIL S.A. est et restera dissoute avec effet en date de ce jour.

- f.- Que le comparant déclare en outre prendre à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.
- g.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
 - h.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.
- i.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société dissoute à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cents euros, sont à la charge de la société. Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-L. Jourdan, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 juin 2003, vol. 524, fol. 7, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 juillet 2003.

J. Seckler.

(042528.3/231/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

MERZARIO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.542.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er août 2003.

MERZARIO INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(045108.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

WIARG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 36.815.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er août 2003.

WIARG INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(045110.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

LAMINOIR DE DUDELANGE, Société Anonyme.

Siège social: L-3475 Dudelange, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 41.984.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2003

ad5) Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée décide de continuer la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Brugnera / H. Vergote

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02918. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045103.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

- -

AGF EUROINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 32.029.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le treize juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société AGF EUROINVEST, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 15 novembre 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C en date du 3 janvier 1990, numéro 2.

La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 4 avril 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 27 mai 2003, numéro 583.

L'assemblée est présidée par Madame Nathalie Moroni, juriste, demeurant à Walferdange.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Alexandra Gardenghi, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Caroline Denies, juriste, demeurant à Mamer.

Le bureau ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Présentation du rapport du Liquidateur.
- 2.- Rapport du Réviseur d'Entreprises sur la liquidation.
- 3.- Acceptation des comptes de liquidation.
- 4.- Décharge au Liquidateur et au Réviseur d'Entreprises pour l'exécution de leur mandat.
- 5.- Désignation de l'endroit où seront déposés les livres et documents sociaux de la Sicav.
- 6.- Clôture de la liquidation.
- 7.- Divers.
- II.- Que la présente assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et envoyés aux actionnaires en date du 5 juin 2003.
- III.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il appert de cette liste de présence que des 91.312,75 actions en circulation, 48.470 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Rapport du liquidateur

L'assemblée entend le rapport du liquidateur, à savoir DELOITTE & TOUCHE S.A.

2) Rapport du réviseur d'entreprises sur la liquidation:

L'assemblée entend le rapport de ERNST & YOUNG, avec siège social à Luxembourg, sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation.

- 3) Adoptant les conclusions de ce rapport, l'assemblée approuve les comptes de liquidation.
- 4) L'assemblée donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction, à DELOITTE & TOUCHE S.A., de sa gestion de liquidation de la Société.

L'assemblée donne également décharge au réviseur d'entreprises pour l'exécution de son mandat.

- 5) L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir d'aujourd'hui à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
- 6) L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société AGF EUROINVEST a définitivement cessé d'exister.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. Moroni, A. Gardenghi, C. Denies, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 24 juin 2003, vol. 424, fol. 77, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 juillet 2003. H. Hellinckx.

(042291.3/242/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

ARCELOR, Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 82.454.

Composition du Conseil d'administration

L'Assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2003 a ratifié la cooptation en qualité d'administrateur, faite par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 30 août 2002, de M. Edmond Pachura en remplacement de M. Francis Mer, démissionnaire.

M. Pachura, Président de l'Union des négociants en aciers spéciaux (Unas), avec adresse professionnelle 1, rue Alfred Laurant, F-92100 Boulogne-Billancourt, achèvera le mandat de M. Mer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARCELOR, Société Anonyme

G. Dolle / J. Kinsch

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044792.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

NIRAMORE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 44.463.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er août 2003.

NIRAMORE INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(045112.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

ELATHON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 38.276.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er août 2003.

ELATHON INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(045115.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

EREME, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 6.152.

EXTRAIT

L'assemblée générale renouvelle le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02221, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Pour EREME

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2003, réf. LSO-AH00031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045053.3/267/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

ARLON PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 94.712.

STATUTS

L'an deux mille trois, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Olivier Dorier, Directeur, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
- 2.- CROSSLEY OVERSEAS LTD., ayant son siège social à Jasmine Court, 35A Regent Street, P.O. Box 1777, Belize City, Belize,

ici représentée par Olivier Dorier, Directeur, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier .- Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1er. Forme, Dénomination

- 1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.
 - 1.2. La société adopte la dénomination ARLON PARTICIPATIONS S.A.

Art. 2. Siège social

- 2.1. Le siège social est établi à Luxembourg. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.
- 2.2. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.
- 2.3. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration.

Art. 3. Objet

- 3.1. La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.
- 3.2. La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2. La société peut être dissoute a tout moment par décision des actionnaires délibérant aux conditions requises pour une modification statutaire.

Titre II.- Capital

Art. 5. Capital social

Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), divisé en 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 31,- (trente et un euros) chacune, entièrement libéré.

Art. 6. Modification du capital social

- 6.1. Le capital autorisé est fixé à EUR 620.000,- (six cent vingt mille euros) qui sera divisé en vingt mille (20.000) actions de EUR 31,- (trente et un euros) chacune.
- 6.2. Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.
- 6.3. En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts en date du 2 juin 2003, autorisé à augmenter en temps utile qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de

pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

- 6.4. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.
 - 6.5. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 7. Versements

Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

Art. 8. Nature des actions

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Art. 9. Cession d'actions

Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la société.

Titre III.- Administration, Direction, Surveillance

Art. 10. Conseil d'administration

- 10.1. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.
- 10.2. Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser trois ans. Il sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.
- 10.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Réunions du conseil d'administration

- 11.1. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.
 - 11.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.
- 11.3. Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.
 - 11.4. Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire.
- 11.5. Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.
- 11.6. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances.
 - 11.7. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus et exclusifs pour faire tous les actes d'administration et de gestion qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les présents statuts à l'assemblée générale.

Art. 13. Délégation de pouvoirs

- 13.1. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la société, entendue dans son sens le plus large, à des administrateurs ou à des tiers qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.
 - 13.2. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblé générale.
 - 13.3. Le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 14. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances représentée dans le cadre de son objet social par deux administrateurs ou par les délégués du conseil agissant dans les limites de leurs pouvoirs.

Art. 15. Commissaire aux comptes

- 15.1. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.
- 15.2. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser trois années.

Titre IV.- Assemblée générale

Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générale

- 16.1. L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.
 - 16.2. Sauf dans les cas déterminés par la loi, les décisions sont prises à la majorité simple des voix émises.

Art. 17. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale annuelle se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le premier lundi du mois de juin à 14.00.

Art. 18. Autres assemblées générales

Le conseil d'administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 19. Votes

Chaque action donne droit à une voix.

Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 20. Année sociale

- 20.1. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- 20.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

Art. 21. Répartition de bénéfices

- 21.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.
- 21.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.
- 21.3. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 22. Dissolution, liquidation

- 22.1. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des statuts.
- 22.2. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII.- Disposition générale

Art. 23. Disposition générale

La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

A titre transitoire, le premier exercice social débute le jour de la constitution et prend fin le trente et un décembre 2003.

La première assemblée générale ordinaire aura lieu le premier lundi du mois de juin 2004.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les 1.000 actions comme suit:

1 CROSSLEY OVERSEAS LTD., neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	999
2 Olivier Dorier, une action	
	1 000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à EUR 1.500,- (mille cinq cents euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs pour une durée de trois ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2006:
- a) Olivier Dorier, Directeur, né le 25 septembre 1968 à Saint Rémy, France, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
- b) Bishen Kumar Jacmohone, Expert-comptable, né le 27 février 1957 à Curepipe, lle Maurice, demeurant profession-nellement à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
- c) Angie Grotz, Administrateur de sociétés, née le 17 juin 1963 à Luxembourg, demeurant à L-8315 Olm, 8, rue du Commerce.
 - 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire pour la même période:

FIDEI REVISION, S.à r.I., L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, RCS Luxembourg B 60.067.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: O. Dorier, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 20, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

J. Elvinger.

(044169.3/211/192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

JCDecaux GROUP SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt. R. C. Luxembourg B 76.300.

Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2002

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2002;
- de donner décharge au gérant, Monsieur Robert Caudron pour l'exercice de son mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour JCDecaux GROUP SERVICES, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045125.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

LUCIFER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 83.171.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le dix juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Gilles Du Roy, accountant manager, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société de droit anglais SHOPVALE NOMINEES LTD, ayant son siège social à Londres, Buckingham Place 4 (Royaume-Uni),

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, ès qualités, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

- 1.- Que la société anonyme LUCIFER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, bou-levard du Prince Henri, R. C. S. Luxembourg section B numéro 83.171, a été constituée sous la dénomination de LUCI-FER INTERNATIONAL (AMSTERDAM) B.V. suivant acte reçu par Maître Aart Daniël Gerard Heering, notaire de résidence à Amsterdam (Pays-Bas), en date du 20 juillet 1989, et dont le siège a été transféré à Luxembourg, la nationalité luxembourgeoise adoptée, la dénomination changée en LUCIFER INTERNATIONAL S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 9 du 16 janvier 2002, cet acte contenant également une refonte des statuts de la société.
- 2.- Que le capital social s'élève actuellement encore d'après les statuts à deux millions de florins néerlandais (2.000.000,- NLG), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de mille florins néerlandais (1.000,- NLG) chacune.
- 3.- Que sa mandante est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la susdite société LUCIFER INTERNATIONAL S.A.
- 4.- Qu'en vertu de l'article 101 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, sa mandante décide que la réunion de toutes les actions de la société en une seule main en entraîne sa dissolution.
 - 5.- Que sa mandante est investie de tout l'actif et de l'intégralité des passifs sociaux.
- 6.- Qu'il s'ensuit que ladite société anonyme LUCIFER INTERNATIONAL S.A. est et restera dissoute avec effet en date de ce jour, par la réunion de toutes les actions en une seule main.
- 7.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de la société pour l'exécution de leurs mandats.
 - 8.- Que les actions respectivement le registre des actionnaires ont été annulés.
- 9.- Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société dissoute à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à six cent cinquante euro, sont à charge de la société dissoute

Le capital social est évalué à 907.560,43 EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Du Roy, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 juin 2003, vol. 524, fol. 7, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 juillet 2003. J. Seckler. (042529.3/231/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

ESKER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 86.469.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er août 2003.

ESKER INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(045118.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

PATPHARM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 41.037.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er août 2003.

PATPHARM HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(045120.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

AIRFREIGHT DEVELOPMENT WORLDWIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9186 Stegen, 39, route de Medernach.

R. C. Diekirch B 4.278.

Les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le vendredi 12 septembre 2003 à 15.00 heures au siège social de la société à Stegen, 39, route de Medernach, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
- 2. Présentation et approbation du bilan et du compte de Pertes et Profits de l'exercice 2002;
- 3. Affectation du résultat de l'exercice 2002;
- 4. Décharge à donner aux membres du conseil d'administration;
- 5. Nominations:
- 6. Divers.

I (04081/561/17) Le Conseil d'Administration.

KIBO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 44.451.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 16 septembre 2003 à 11.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
- 4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des administrateurs et du commissaire.
- 5. Décharge spéciale à accorder à l'administrateur démissionnaire.
- 6. Divers.

I (03802/660/16)

Pour le Conseil d'Administration.

ELDFELL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 44.477.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 16 septembre 2003 à 17.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
- 4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des administrateurs et du commissaire.
- 5. Décharge spéciale à accorder à l'administrateur démissionnaire.
- 6. Divers.

I (03803/660/16)

Pour le Conseil d'Administration.

JAPAN DYNAMIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 21.694.

Notice is hereby given to the holders of shares in JAPAN DYNAMIC FUND (the «Corporation») that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders (the «Meeting») of the Corporation will be held at the registered office of the Corporation on 9th September 2003 at 11.45 a.m., with the following agenda:

Agenda:

- 1. Amendment of articles 3, 16, 20 and 30 of the articles of incorporation by replacing all references to 30th March 1988 by 20th December 2002.
- 2. Amendment of article 1 of the articles of incorporation.
- 3. Amendment of the first paragraph of article 3 of the articles of incorporation so as to read as follows: «The exclusive object of the Corporation is to place funds available to it in transferable securities of all types and other permitted assets with the purpose of spreading investment risks and affording its shareholders the results of the management of its portfolio.»
- 4. Amendment of the second paragraph of article 5 of the articles of incorporation.
- 5. Amendment of article 5 of the articles of incorporation by adding a paragraph before article 6.
- 6. Amendment of article 6 of the articles of incorporation.
- 7. Amendment of points (i), (ii), (iii) of the third paragraph of article 16 of the articles of incorporation.
- 8. Amendment to the last paragraph of article 16 of the articles of incorporation.
- 9. Amendment of the first paragraph of article 23 of the articles of incorporation.
- 10. Amendment of point D. of article 23 of the articles of incorporation.
- 11. Amendment of article 24 of the articles of incorporation.

The text of the proposed amendments to the articles of incorporation is available free of charge, upon request, at the registered office of the Corporation.

In order to deliberate validly on the items on the agenda, at least 50% of all outstanding shares must be represented at the Meeting, and a decision in favour of the items of the agenda shall be approved by shareholders holding at least 2/3 of the shares represented at the Meeting.

Holders of bearer shares are requested to present their bearer certificates at the latest on 3rd September 2003, at the offices of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg in order to vote at the Meeting. The bearer share certificates will remain blocked until the end of the Meeting.

Shareholders who cannot attend the Meeting in person may vote by proxy. Proxy forms can be obtained, free of charge, upon request at the registered office of the Corporation.

In the event that the 50% quorum is not met, a second extraordinary general meeting of shareholders will be convened where no quorum will be required and the items on the agenda may be approved by shareholders holding at least 2/3 of the shares represented at the meeting.

I (04192/584/39)

By order of the Board of Directors.

PANDA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 58.116.

Notice is hereby given to the shareholders (the «Shareholders») of PANDA SICAV (the «Fund»), that, as the first extraordinary general meeting convened on July 30, 2003 at 11 a.m. was not able to vote the points of the hereunder agenda given that the quorum was not attained, a

SECOND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

(the «Meeting») of the Fund will be held before notary at the registered office of the Fund on Wednesday September 10, 2003 at 11 a.m. for the purpose of debating on the following agenda:

Agenda:

- 1. To change the denomination of the Fund into COMGEST PANDA.
- 2. To amend article 1 of the articles of incorporation of the Fund (the «Articles of Incorporation») so as to reflect the aforementioned change.
- 3. To amend article 5 of the Articles of Incorporation, so as to reflect the currency transition from Luxembourg Francs to Euro.
- 4. To remove all references to BNP PARIBAS LUXEMBOURG and to amend article 20 accordingly.
- 5. To remove all references to COMGEST S.A. and to amend article 21 accordingly.
- 6. To remove article 9 c) of the Articles of Incorporation, so as to delete any reference to breakdown in the means of communication or computation as a reason to suspend the determination of the net asset value per share.
- 7. To amend articles 1, 3, 19 and 26 of the Articles of Incorporation to modify all references to the law of 30th March 1988 on undertakings for collective investment, as such law has been or may be amended from time to time.
- 8. To amend articles 2, 4, 6, 8, 10, 13, 22, 23, 25.
- 9. Miscellaneous.

There is no quorum required for the Meeting and the decisions will be validly adopted or voted in favour by a majority of two-thirds of the shares present or represented.

Shareholders entitled to attend and vote at the Meeting may appoint a proxy to attend and vote on his behalf and such proxy need not to be a Shareholder. Shareholders who cannot personally attend the Meeting are requested to use the prescribed form of proxy (available at the registered office of the Fund) and return it at least five business days prior to the date of the Meeting.

The present notice and a prescribed form of proxy are sent to all registered Shareholders on record as at August 26, 2003.

Registered Shareholders have to inform the Board of Directors by mail of their intention to attend the Meeting at least five business days prior to the date of the Meeting.

In order to attend the Meeting, Shareholders of bearer shares are required to deposit their share certificates five business days prior to the date of the Meeting at the windows situated 10A, boulevard Royal, L- 2093 Luxembourg.

The amended Articles of Incorporation are available upon request at the registered office of the Fund.

II (03965/755/39) By order of the Board of Directors.

ABN AMRO FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 47.072.

Shareholders of ABN AMRO Funds (the «Company») are hereby informed that the Board of Directors of the Company has decided to close and merge various Funds of the Company in the view of rationalising the Company's offer and in order to enhance portfolio management efficiency and to lower costs.

As a result, the shareholders of the following Funds of the Company - GLOBAL PROPERTY EQUITY FUND, GLOBAL EQUITY FUND, LATIN AMERICA BOND FUND, GLOBAL EMERGING MARKETS BOND FUND (USD), ITALY EQUITY FUND and EUROPE EQUITY FUND - are hereby convened to an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders («EGM») to be held in Luxembourg, at the registered office of the Company, on September 3, 2003 at 11 a.m. in order to vote on the following agenda:

Agenda:

- merger of the GLOBAL PROPERTY EQUITY FUND with the GLOBAL EQUITY FUND;
- merger of the LATIN AMERICA BOND FUND with the GLOBAL EMERGING MARKETS BOND FUND (USD);
- merger of the ITALY EQUITY FUND with the EUROPE EQUITY FUND;
- allocation of the costs of the mergers to the absorbed Funds (i.e. GLOBAL PROPERTY EQUITY FUND, LATIN AMERICA BOND FUND, ITALY EQUITY FUND) proportionally to their net assets, on the first day following the FGM

The mergers considered imply the cancellation of the shares of any class of the Funds to be merged and their closing, the transfer in kind of the assets of such Funds to the absorbing Funds and the allocation of shares of the same class of the absorbing Funds to the shareholders of the Funds absorbed in consideration of their holdings according to an exchange ratio calculated and audited on the day of the mergers. Shareholders are further informed that as from the date of this notice, the offer to subscribe in the absorbed Funds will be discontinued.

Resolutions on the agenda will require no quorum and will be adopted under a simple majority vote of the share-holders of the Funds being merged together. Mergers if so voted will take place on October 3, 2003.

In order to participate at the meeting, holders of bearer shares shall deposit their shares before September 1st, 2003 at ABN AMBRO BANK (LUXEMBOURG) S.A., 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg or to local representatives of the Company.

For the shareholders who cannot attend the meeting, proxy forms will be available at the registered office of the Company upon request. The proxy will be valid only if the proxy form, together with the evidence of the ownership of the shares, are provided at the Company before September 1st, 2003.

Luxembourg, August 5, 2003.

II (03969/755/36) The Board of Directors.

DEWAAY GLOBAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 61.318.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav DEWAAY GLOBAL à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 3 septembre 2003 à 14.00 heures au siège de la BANQUE DE LUXEMBOURG, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- * Modification des articles 1, 12 et 31 des statuts afin de prévoir la désolidarisation des compartiments.
 - Modification de l'article 20 des statuts comme suit:
 «La société pourra conclure une convention avec un ou plusieurs conseillers ou gestionnaires, aux termes de laquelle ces derniers assureront les fonctions de conseil en investissements ou de gestion des avoirs de la société.» et ajout des termes «du Gestionnaire» à la 2ème phrase de l'article 31.
- * Modification du 4ème paragraphe de l'article 25 des statuts comme suit:
 «L'assemblée générale est convoquée dans les formes et délais prévus par la loi, par lettre adressée à chacun des actionnaires en nom. Si des actions au porteur sont en circulation, la convocation fera l'objet d'avis dans les formes et délais prévus par la loi.»

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès de:

BANQUE DE LUXEMBOURG
Société Anonyme
Succursale Luxembourg
14, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
L-2449 Luxembourg

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée ne délibérera valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Le projet de texte des statuts coordonnés est à la disposition des Actionnaires pour examen au siège de la BANQUE DE LUXEMBOURG.

II (04051/755/31) Le Conseil d'Administration.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimeure de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange